



**COMMUNICATION N° 5  
DU 28 OCTOBRE 2008**

**VALIDATIONS DES PROGRAMMES  
HORS CHEMIN DE SELECTION**

Comme la saison dernière, la date limite pour la validation des programmes des équipes hors chemin de Sélection Championnat du Monde SENIOR et Coupe du Monde JUNIOR mais désirant participer à des compétitions ISU quelle que soit la catégorie envisagée est fixée au 14 DECEMBRE 2008 lors des INTERLIGUES ayant lieu au HAVRE.

- le nombre de patineurs constituant l'équipe est obligatoirement de 16 patineurs et de 4 substituts maximum qui doivent être licenciés Compétition Synchro au moment de la validation.
- Aucune validation de programmes ne sera autorisée sur cassettes vidéo.
- Aucune dérogation ne sera donnée passé cette date limite du 14 décembre 2008 pour toute participation à des compétitions ISU pour la saison 2008-2009.
- L'inscription aux compétitions ISU qui doivent avoir lieu avant la date du 14 décembre 2008 (FRENCH CUP 1<sup>er</sup> décembre) sera confirmée suite ou infirmée après les validations du 14 décembre pour les équipes qui s'y présenteront.
- Vous pouvez faire valider vos équipes avant cette date butoir du 14 décembre 2008 par un Technical Spécialist et Technical Contrôleur en faisant votre demande à la responsable de la CNOA Odile BARRANCO.

Vous voudrez bien signaler à Mme Odile BARRANCO que vous souhaitez faire valider le ou les programmes de vos équipe lors de cette compétition en lui adressant un mail à l'adresse ci-dessous..

[Odile.barranco@wanadoo.fr](mailto:Odile.barranco@wanadoo.fr)

Merci de votre coopération

La C.S.N.P.S.